

Professeur des écoles

30-05-2024

Emplacement : <https://recrutement.mlfmonde.org/offre-emploi-3132.html>

Corps :

Disciplines :

Date limite pour postuler : 17-06-2024

Date de prise de poste : 01-09-2024

Type de contrat :

Durée : N.A.

Poste étudié en Commission Consultative Paritaire : Non

Etablissement : LFI Louis-Massignon

Localisation : Maroc / Casablanca

Statut d'établissement : Établissement en pleine responsabilité OSUI

Définition de poste :

Le Lycée Français International Louis-Massignon recrute une professeure ou un professeur des écoles, à partir du 1er septembre 2024.

Le site principal est localisé à Bouskoura avec deux écoles primaires, Bouskoura 1 et Bouskoura 2, le collège et le lycée. Il y a deux autres écoles primaires au centre-ville de Casablanca, une à Mers Sultan et une à Val d'Anfa.

L'environnement de travail est attractif, l'établissement instaurant plusieurs dispositifs d'accompagnement, et de nombreux avantages sociaux. Le Lycée Français International Louis-Massignon veille à maintenir des conditions de travail motivantes avec un effort soutenu de formation continue et de promotion interne afin de permettre à chacun d'évoluer professionnellement.

Profil recherché :

Attrait pour le numérique pédagogique ;

Travail en équipe tant disciplinaire que de classe ;

Expérience de l'accompagnement des néo recrutés

Une grande loyauté vis-à-vis de son établissement dans un contexte de concurrence forte à Casablanca.

Recrutement en contrat local français :

Durée du contrat :

- Contrat de droit local : la durée est indéterminée
- Conserver les annuités cumulées au Maroc pour en bénéficier dans le calcul de la retraite française

Autres Avantages :

- Gratuité de la scolarité des enfants, après une année d'ancienneté
- Prime annuelle enseignant de 500 euros versée au mois de décembre
- Couverture sociale (nationalité française) : CFE obligatoire (maladie, maternité, accident de travail) + MGEN mutuelle complémentaire facultative et personnelle à la charge du salarié ;
- Possibilité de cotiser à la CFE Vieillesse
- Fiscalité : dans le cadre de la convention fiscale franco-marocaine, les impôts sont à payer en France.

Professeur des écoles

30-05-2024

Emplacement : <https://recrutement.mlfmonde.org/offre-emploi-3132.html>

Recrutement en contrat local marocain :

Durée du contrat :

- Contrat de droit local : la durée est indéterminée
- Bénéficiaire des années d'anciennetés dans un poste similaire

Autres Avantages :

- Gratuité de la scolarité des enfants, après une année d'ancienneté sous réserve de réussir aux tests d'admission.
- Prime annuelle enseignant de 6000 dirhams versée au mois de décembre
- Possibilité de cotiser à la fois à la CIMR et Axa Futuris complémentaire pour l'épargne retraite